

LYCEE ANDRÉ ALIKER

Lycée des Métiers du Transport et de la Logistique

☎ 0596 72 58 84

Mail : ce.9720515c@ac-martinique.fr

<https://site.ac-martinique.fr/lyc-andrealiker/>

CALENDRIER D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION 2026 - 2027

Les opérations se dérouleront sur place de **07h30 à 12h00**, selon le calendrier suivant :

DATE D'INSCRIPTION	3 ^{ème}	CAP	2 nd e BAC PRO	1 ^{ère} BAC PRO	Terminales BAC PRO	B.T.S GTLA
Lundi 22 juin 2026						2 BTS
Mardi 23 juin 2026					T AGORA	
Mercredi 24 juin 2026					T PRO L	
Jeudi 25 juin 2026					T OTM	
Vendredi 26 juin 2026		2 CAP OOL				
Lundi 29 juin 2026	3 ^{ème} PREPA METIERS					
Mercredi 01 juillet 2026			2 GATL			
Jeudi 02 juillet 2026						
Vendredi 03 juillet 2026				1 AGORA 1 PRO L Métiers de la logistique 1 OTM Organisation Transport de Marchandises		
Lundi 06 juillet 2026		1 CAP OOL				
Mercredi 08 juillet 2026						1 BTS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Avis d'affectation (pour les nouveaux élèves)
- ☐ Exéat de l'établissement d'origine (pour les nouveaux élèves)
- ☐ Photocopie des bulletins des 3 Trimestres ou des 2 Semestres Année scolaire 2025 - 2026
- ☐ Photocopie du relevé de notes au Baccalauréat (pour les étudiants de 1^{ère} année de BTS)
- ☐ 4 Photos d'identité récentes (avec au dos, Nom, Prénom et classe de l'élève). Les photos fantaisistes ne seront pas acceptées.
- ☐ Photocopie du livret de famille des parents (page des parents et page de l'élève)
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité (élèves de 3 Prépa Métiers, Terminales et 2^{ème} année de BTS)
- ☐ Photocopie de l'attestation ASSR 2 (uniquement pour les classes de 2nde)
- ☐ Photocopie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les classes de Terminale et de BTS
- ☐ 3 Enveloppes autocollantes timbrées à fenêtre, format (21 X 11), timbrées, sans adresse.
- ☐ Attestation d'assurance 2026-2027
- ☐ 2 relevés d'identité bancaire (RIB) de chaque responsable légal de l'élève (avec au dos le nom de l'élève et sa classe)
- ☐ 1 relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de l'élève (obligatoire pour les élèves majeurs)

La présence de l'élève, accompagné(e) de son responsable légal est obligatoire.

L'établissement ne délivre pas de photocopie et tout dossier incomplet sera refusé.

La Provisseur
Annie BARÈGE

